



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**

Exposition

Archives du Service des Mines en Indre-et-Loire :

dossiers des anciennes carrières
(1869 – 1997)

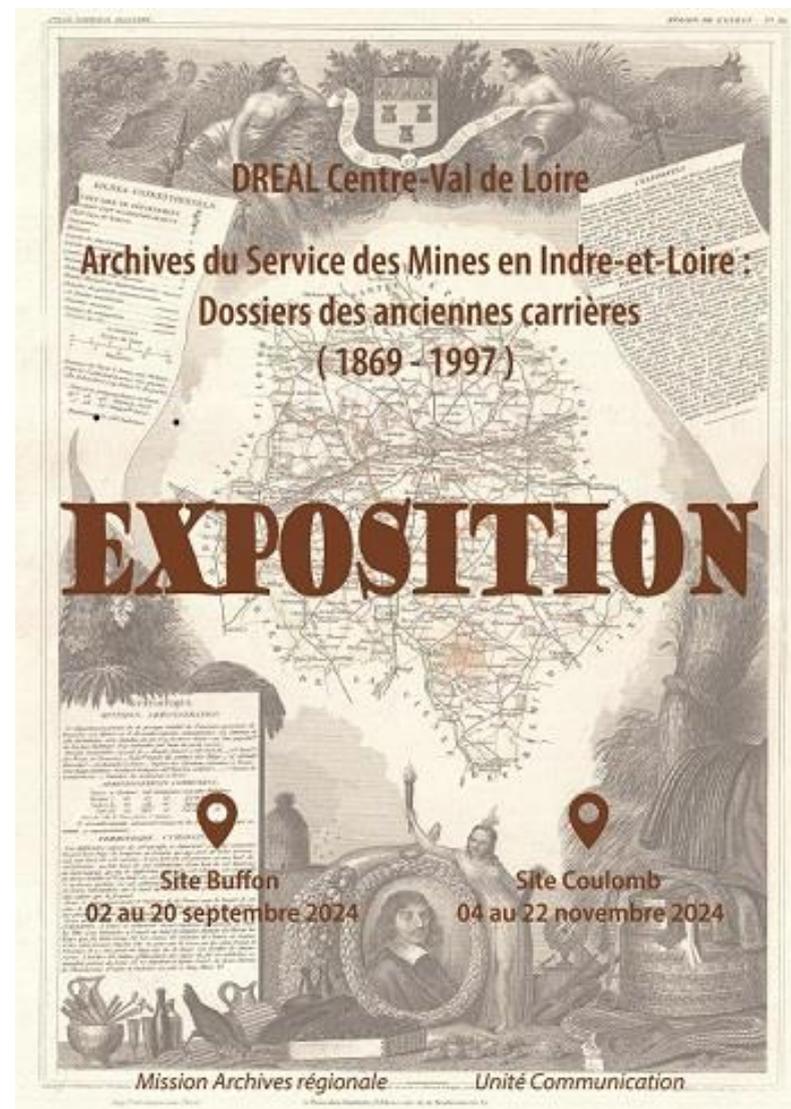
Mission archives régionale (SCATEL/MMCD)

novembre 2024



Pourquoi une exposition d'archives ?

- une opportunité de valoriser des archives gérées et conservées par la DREAL
- un moyen de partager la connaissance, comme lors des précédentes actions de la MMCD (café données, café archives, etc.)
- une occasion de faire connaître les métiers des agents de la DREAL (et des services prédécesseurs)



Les documents de l'exposition :

Panneaux 1 à 3 : carrières souterraines :

- dossiers d'accidents (fin XIXème et début XXème siècle)

Panneaux 4 à 7 : carrières à ciel ouvert -

l'extraction de matériaux dans le lit mineur de la Loire :

- dossiers d'exploitants

Contexte : versement d'un fonds
de l'UiD 37-41 aux Archives
Départementales d'Indre-et-Loire

Importance matérielle :
472 dossiers - 126 boîtes (12,6 ml)

Période : 1869 – 2014

Services producteurs : Service
des mines (XIX^{ème} siècle), DRIR,
DRIRE (à partir de 1992), DREAL



Les accidents dans les carrières souterraines

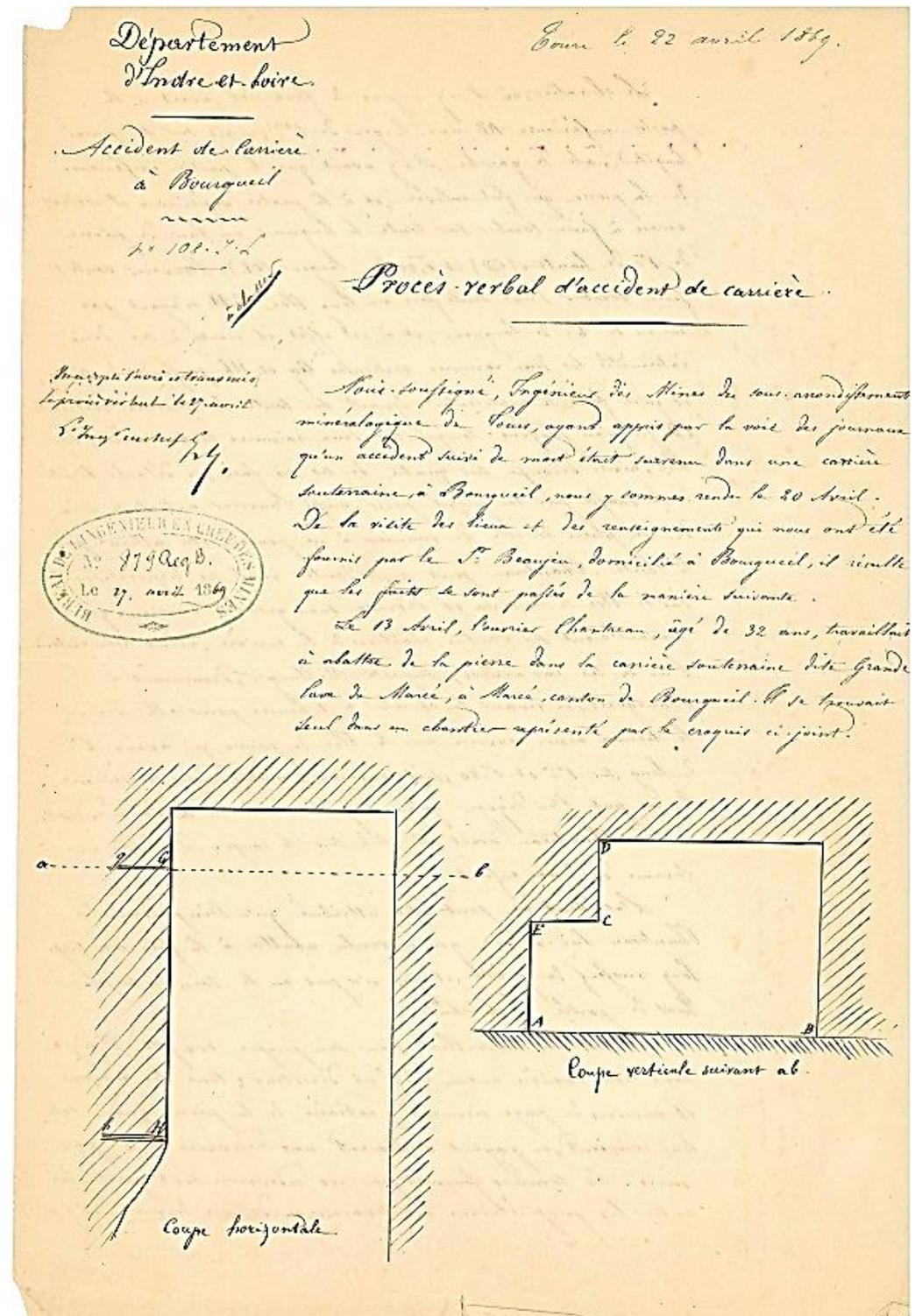
Le dossier le plus ancien :

- carrière de Marcès, dite Grande Cave, commune de Bourgueil
- période : 1869 – 1925



Le document le plus ancien :

- le procès-verbal de l'accident survenu le 13 avril 1869



– le procès-verbal de l'accident
survenu le 13 mars 1883

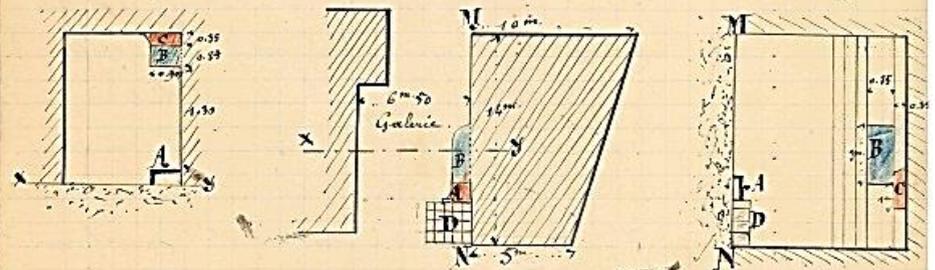
qui en vient des tuffaux, chacun pour son compte, et
 sous sa propre responsabilité, avec l'autorisation des
 propriétaires de la surface qu'ils sont tenus d'indemniser.
 Les chantiers ont généralement 6^m de largeur et de 2 à 3 mètres de
 hauteur. Le plus souvent le tuffeau est entaillé en 2 banes,
 soit, par conséquent, sur une hauteur totale de 4 à 5 mètres.
 La roche est généralement compacte sur toute la hauteur des
 chantiers; quelquefois des plans de stratification sensiblement
 horizontaux et très apparents divisent la masse en banes
 d'épaisseurs variables.

Le Sr Salmon travaillait seul dans un chantier
 en seconde couche de 3^m de largeur sur 3^m environ de
 hauteur et où le tuffeau se trouve naturellement divisé
 en banes horizontaux dont un de 0^m55 d'épaisseur
 figuré dans le croquis ci-dessous en B (figs. 2 et 3).

Coupe suivant xy du plan.
(fig. 1)

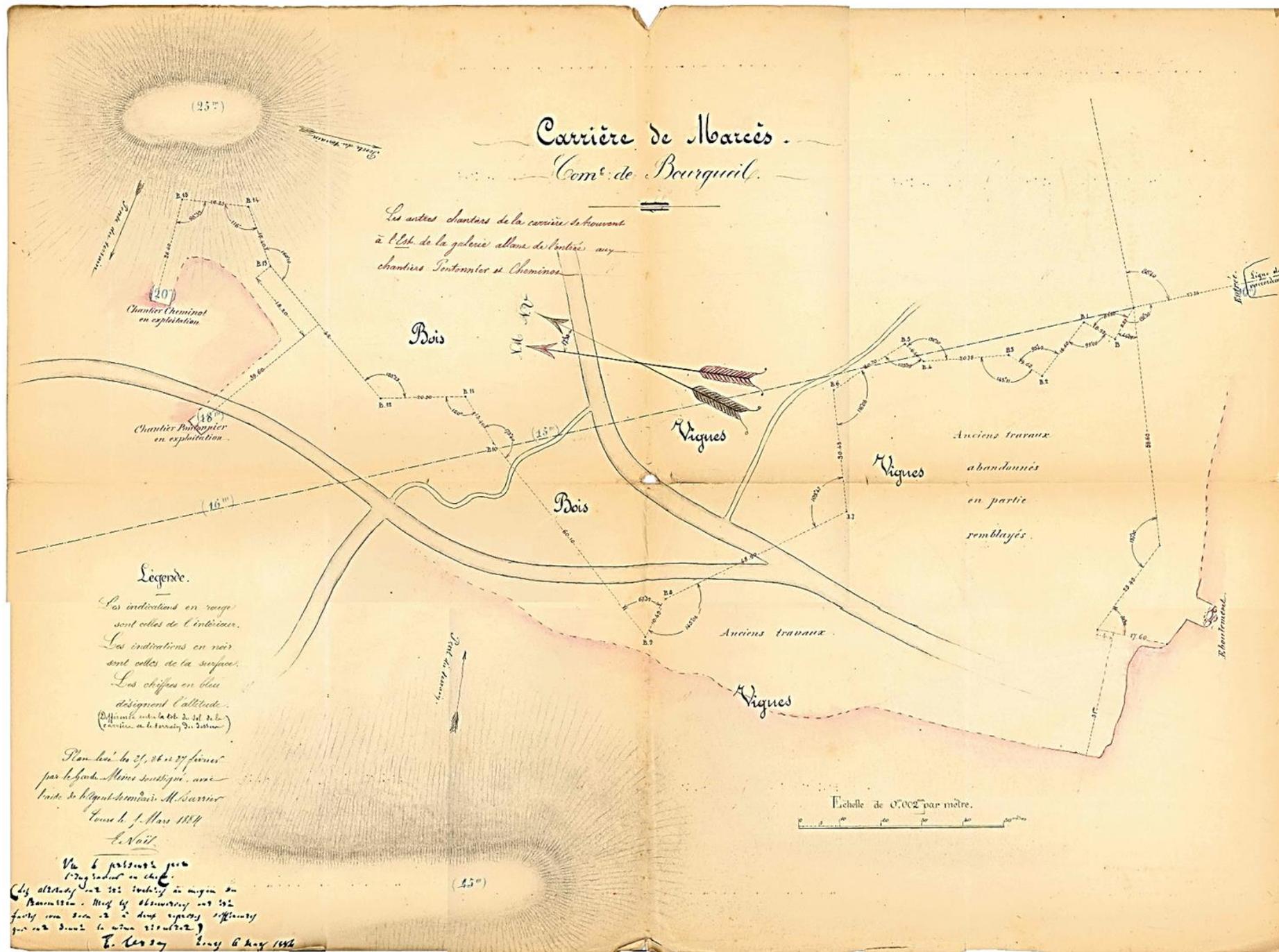
Plan.

Elevation
sur MN du plan.



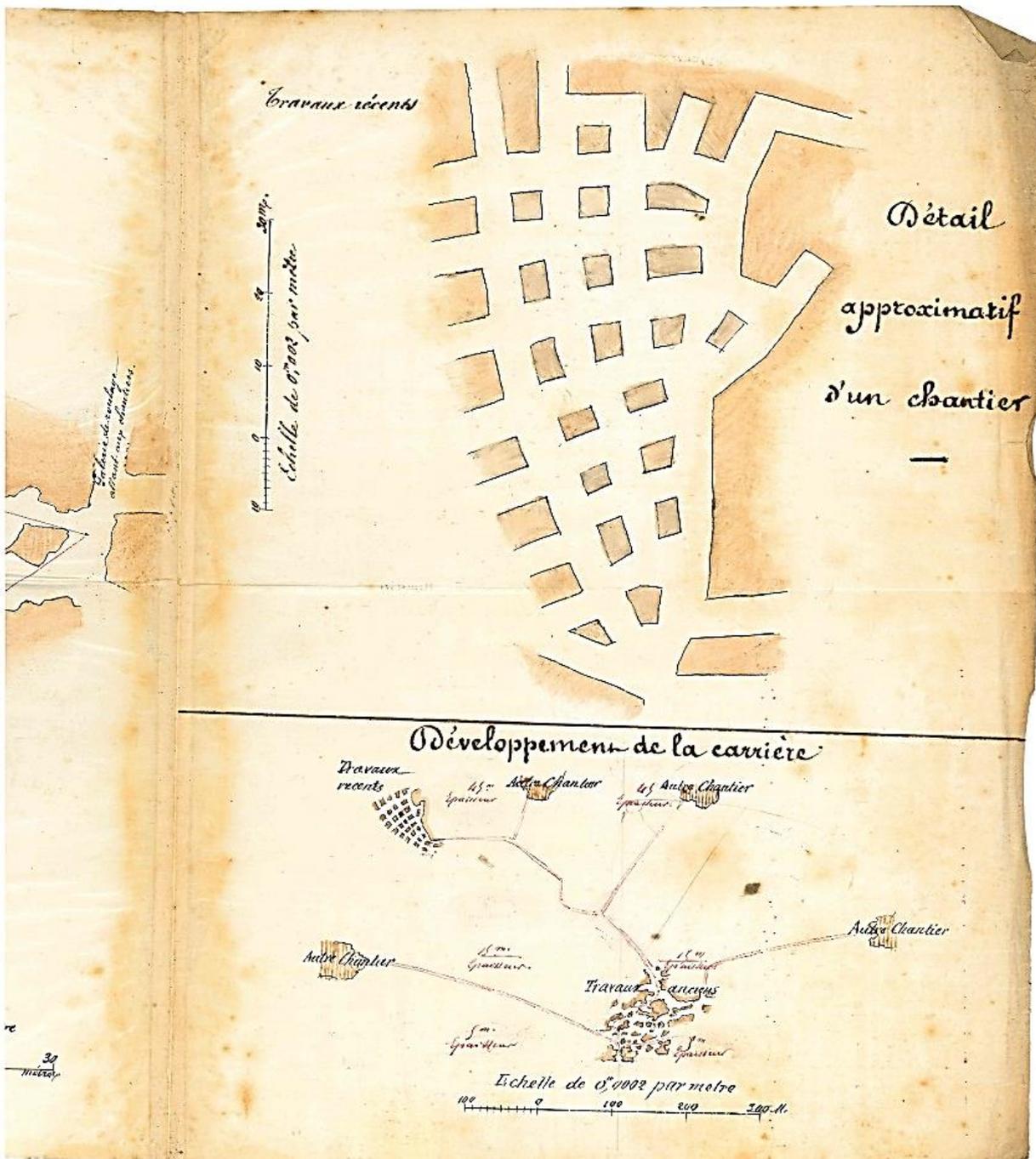
- A** Place occupée par Salmon, sur une planche placée à 0^m50 au-dessus de
 (fig. 1 et 3) la sole du chantier,
B Prisme que Salmon était en train d'abattre,
 (figs. 2 et 3)
C Bloc formant faux toit et dont la chute provoquée par celle du prisme B
 a empêché Salmon,
 (figs. 2 et 3)
D Produits ébauchés obstruant le chantier.
 (fig. 2 et 3)

Plan général de la carrière de Marcès, 1884



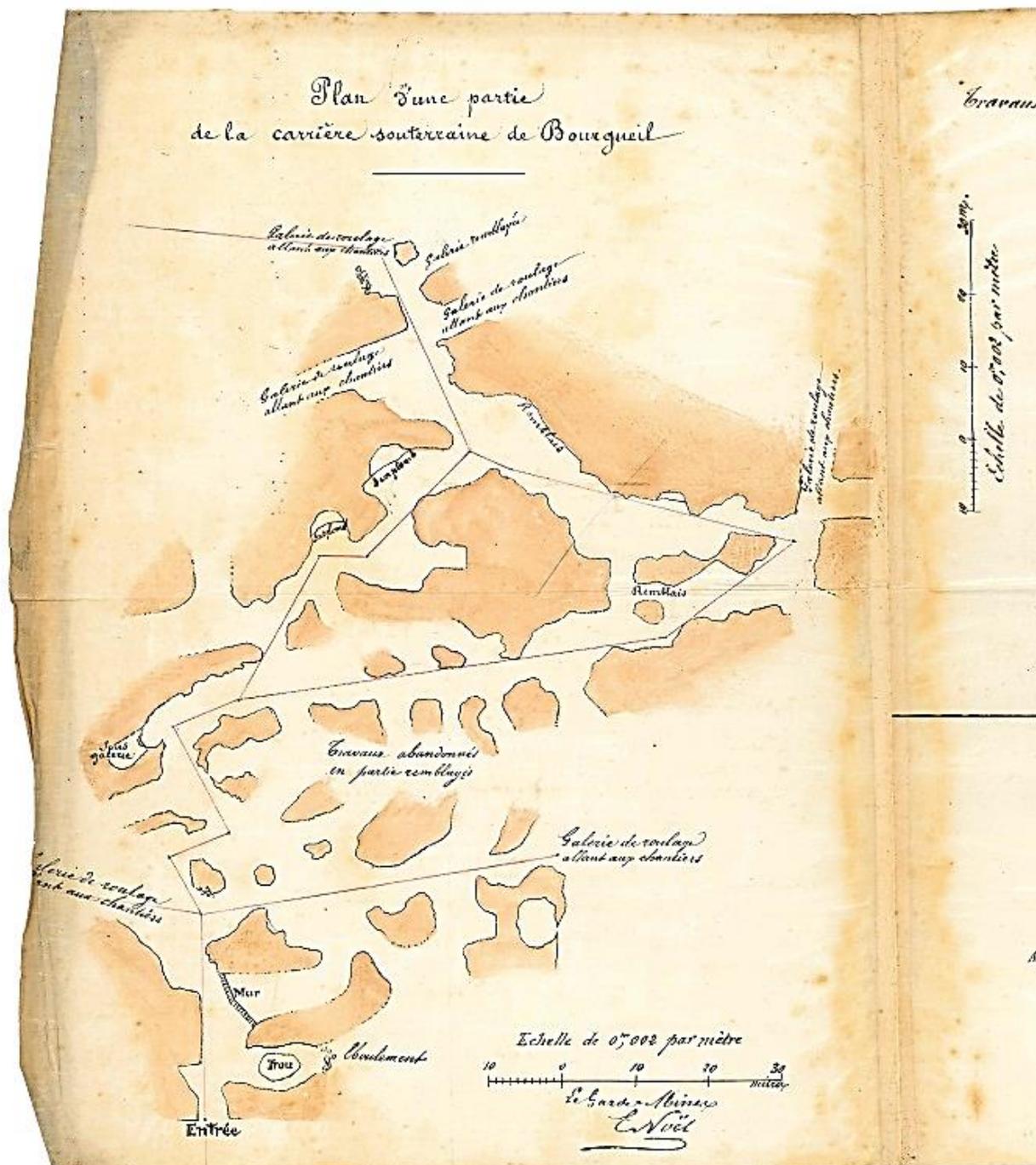
Plan des galeries :

- développement de la carrière
- détail d'un chantier récent



Plan des galeries :

- les anciens chantiers
- détail des galeries de roulage



Liste des frais engagés pour la levée des plans :

- salaire des agents
- coût du matériel

MINES

ARRONDISSEMENT MINÉRALOGIQUE
de Poitiers.
Département

Cours le 188

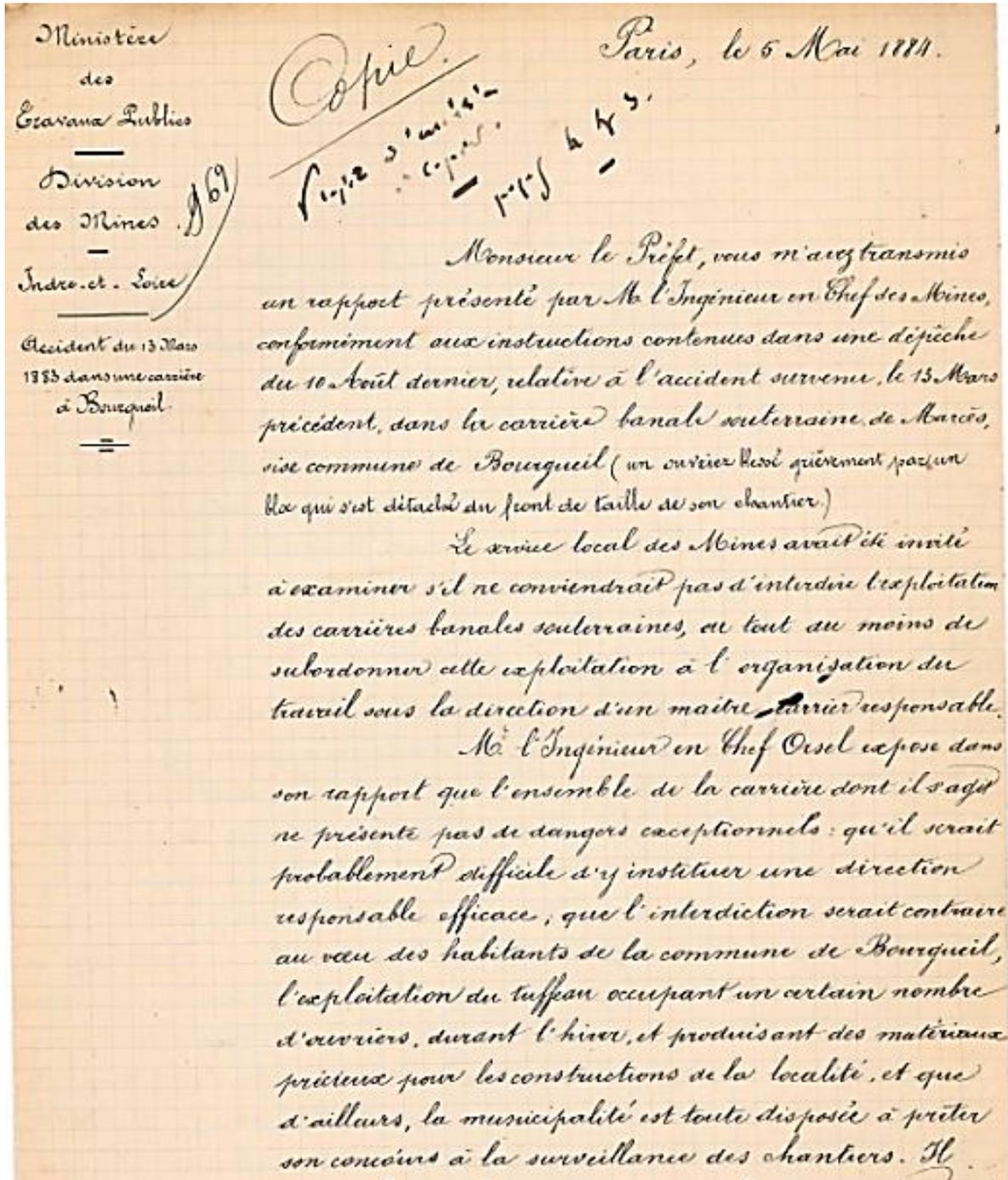
Mémoire de frais sur 1884
Note établie par M. le Sub. Minier Noël
à la suite de l'opération de levée de plan
pour la carrière souterraine de Marcé (Nouveau)
20, 21, et 22 Décembre 1883.

Jour de l'Assistance St. Cheminot Carier, à Marcé, c. de Nouveau. Jour à 4 ^{fr} — 12 ^{fr}	
de M. Guichot Sierr Jour à 3 ^{fr} — 6	
(y compris les frais de lampe et d'éclairage)	
Reste en outre pour location, d'objets au feu, maséchal, fourniture d'un pic — 1	
au feulantin, peinture et objets divers. — 2	
	21 ^{fr}

Reçu par le chef
le 20 février 1884
Vu par l'Ingénieur en chef
à Marcé à M. le Minier de Nouveau
Comme annexé à la lettre en date de la même
Cours le 20 février 1884
L'Ingénieur en chef des Mines
Monsieur

Courrier du directeur des Mines à M. le Préfet, le 5 mai 1884

- rôle économique de la carrière
- difficultés à nommer un directeur des travaux
- la municipalité disposée à assurer la surveillance des chantiers



Correspondance avec le laboratoire des Ponts-et- Chaussées :

– tests de résistance des
Matériaux

– préconisations sur les
dimensions des galeries et
des piliers

MINISTÈRE
des Travaux publics.

CONTROLE D'EXPLOITATION
des

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

Division des Ponts

Paris, 1, rue Gay-Lussac.

N° _____

OBJET :

Paris, le 4 Mars 1884

Mon cher Camarade,

J'ai reçu communication de projets de terrain
pour 1884.

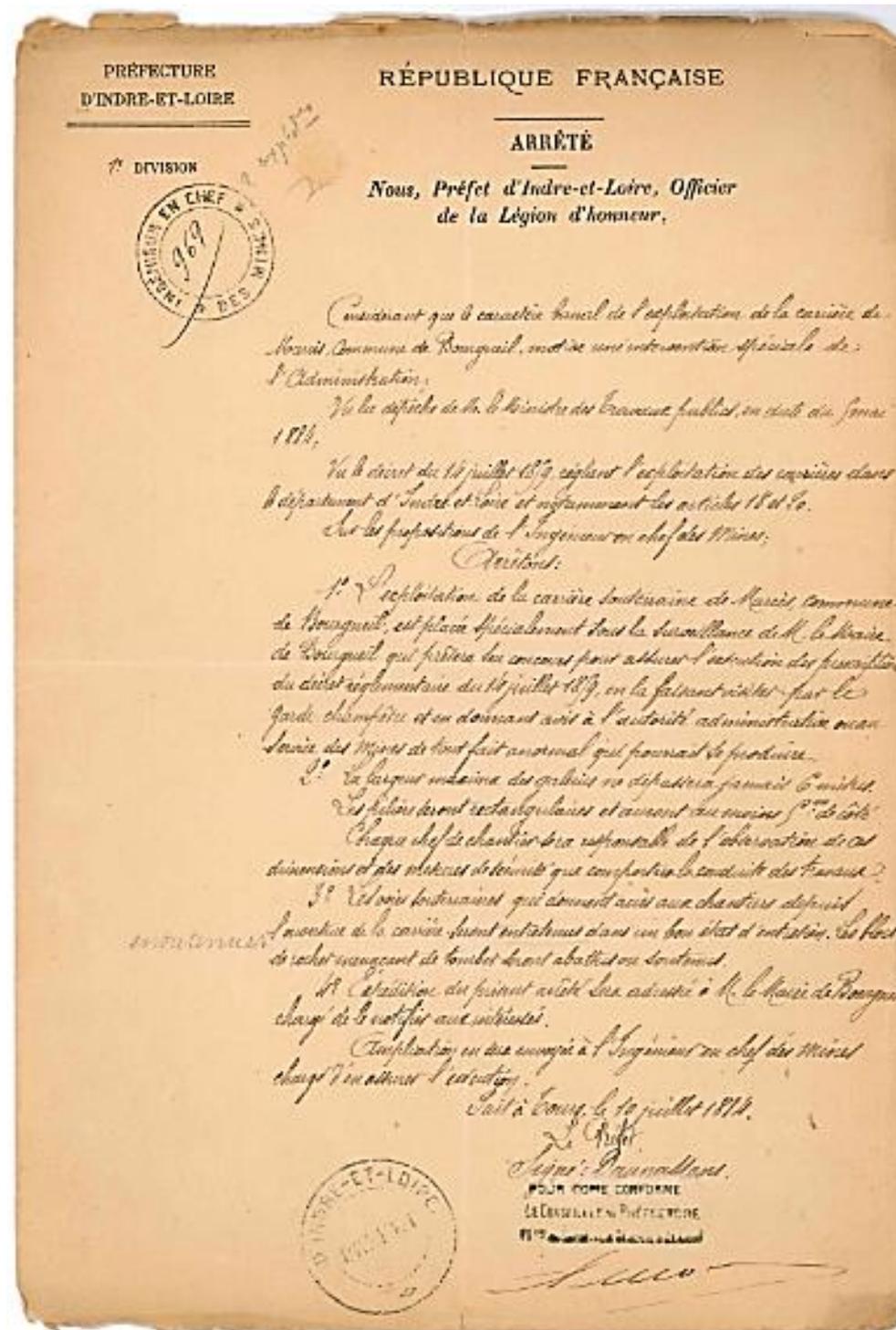
Cela que vous avez produit sur ce lieu, à sa quatrième
page, l'objet du terrain que vous avez fait en 1883,
mais ne donne pas le nombre de jours que vous y
avez travaillé - Je vous prie de me fournir très promptement
cette indication complémentaire -

J'ai pu en apprenant sur rapport sur la carrière
bancale de Broche, près Fontevault. J'y exprime l'avis
que le danger de grands effondrements serait suffisamment évité
si l'on résistait des piliers de section carrée, dont la tête serait
à une hauteur de galeries et chantiers, et que les bords
pourraient se faire à 4 mètres - La hauteur de sol au-dessus
du vide au point par où passe le mur de 35 mètres,
parce que l'on empêcher le travail de pénétrer plus avant
sous la colline. La résistance à la rupture qui est assurée
les avoir dans le cas de complète stabilité de la roche à 10 mètres

A Monsieur Cousin, Ingénieur en Chef des Mines, à Tours

L'arrêté préfectoral, le 10 juillet 1884 :

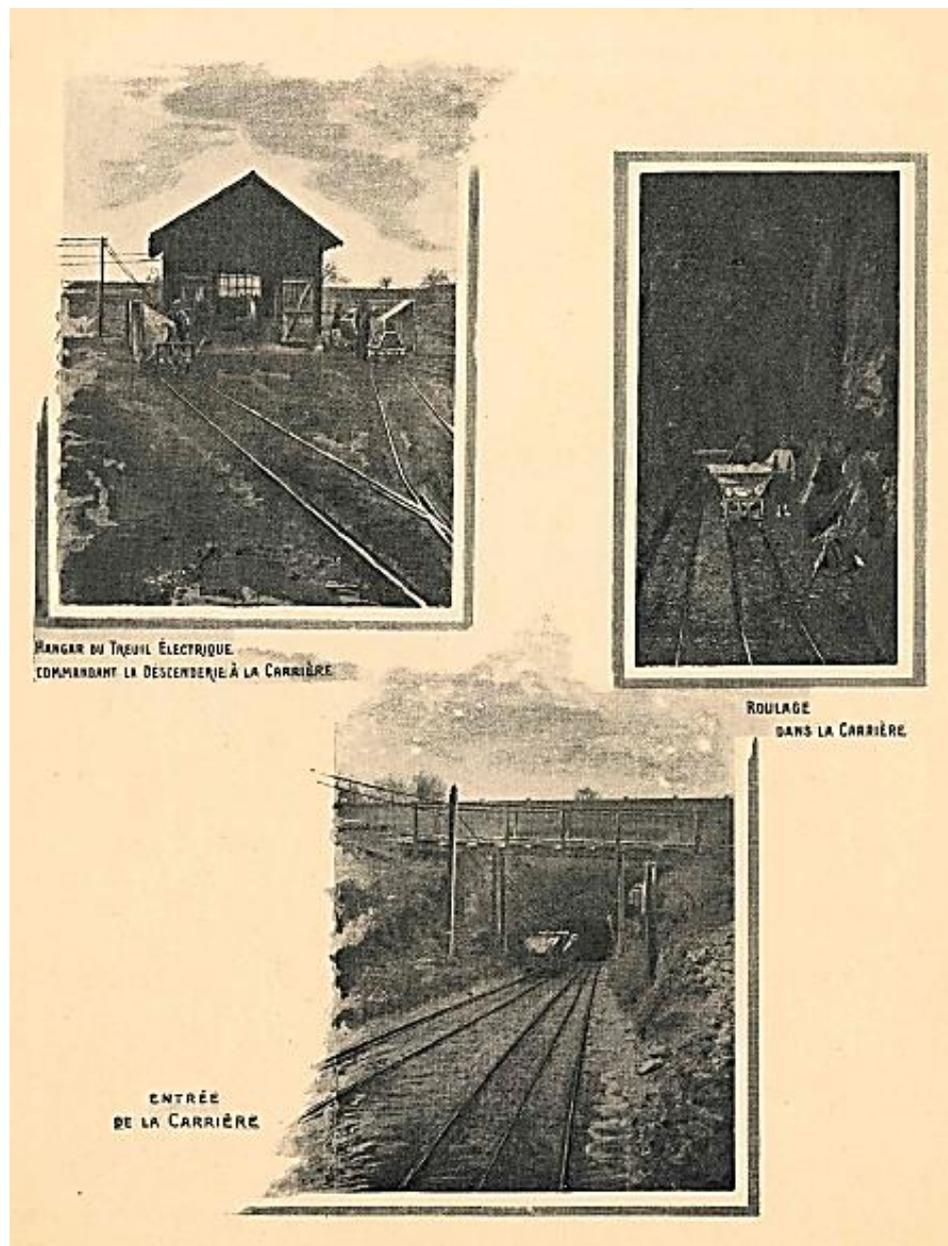
- art. 1 surveillance
- art. 2 dimension des galeries et piliers
- art. 3 entretien des voies souterraines



Carrière de Paviers (années 1920)

XXème siècle :

- la carrière de Paviers, commune de Crouzilles
- Dates extrêmes du dossier : 1922 – 1992



Brochure publicitaire de l'entreprise :

- période 1914 - 1920
- production de chaux et ciments
- 100 000 tonnes (prod. annuelle)

HISTORIQUE
FABRICATION } CHAUX
ET RÉFÉRENCES } CEMENTS

D'après la tradition et des vestiges de fours paraissant se rattacher à l'époque Gallo-Romaine, la chaux serait fabriquée à PAVIERS depuis un temps IMMÉMORIAL.
FOURS à CHAUX installés en 1844.
FOURS à CIMENT installés en 1900.
* Réorganisés à ce jour avec tous les aménagements modernes et progrès nouveaux. *

GRAND PRIX
HORS CONCOURS
MÉDAILLE D'OR PARIS 1900
MÉDAILLE D'OR PARIS 1889
MÉDAILLE D'OR PARIS 1878
MÉDAILLE D'OR PARIS 1875
MÉDAILLE D'OR PARIS 1872
MÉDAILLE D'OR PARIS 1870
MÉDAILLE D'OR PARIS 1867
MÉDAILLE D'OR PARIS 1864
MÉDAILLE D'OR PARIS 1861
MÉDAILLE D'OR PARIS 1858
MÉDAILLE D'OR PARIS 1855
MÉDAILLE D'OR PARIS 1852
MÉDAILLE D'OR PARIS 1849
MÉDAILLE D'OR PARIS 1846
MÉDAILLE D'OR PARIS 1843
MÉDAILLE D'OR PARIS 1840
MÉDAILLE D'OR PARIS 1837
MÉDAILLE D'OR PARIS 1834
MÉDAILLE D'OR PARIS 1831
MÉDAILLE D'OR PARIS 1828
MÉDAILLE D'OR PARIS 1825
MÉDAILLE D'OR PARIS 1822
MÉDAILLE D'OR PARIS 1819
MÉDAILLE D'OR PARIS 1816
MÉDAILLE D'OR PARIS 1813
MÉDAILLE D'OR PARIS 1810
MÉDAILLE D'OR PARIS 1807
MÉDAILLE D'OR PARIS 1804
MÉDAILLE D'OR PARIS 1801
MÉDAILLE D'OR PARIS 1798
MÉDAILLE D'OR PARIS 1795
MÉDAILLE D'OR PARIS 1792
MÉDAILLE D'OR PARIS 1789
MÉDAILLE D'OR PARIS 1786
MÉDAILLE D'OR PARIS 1783
MÉDAILLE D'OR PARIS 1780
MÉDAILLE D'OR PARIS 1777
MÉDAILLE D'OR PARIS 1774
MÉDAILLE D'OR PARIS 1771
MÉDAILLE D'OR PARIS 1768
MÉDAILLE D'OR PARIS 1765
MÉDAILLE D'OR PARIS 1762
MÉDAILLE D'OR PARIS 1759
MÉDAILLE D'OR PARIS 1756
MÉDAILLE D'OR PARIS 1753
MÉDAILLE D'OR PARIS 1750
MÉDAILLE D'OR PARIS 1747
MÉDAILLE D'OR PARIS 1744
MÉDAILLE D'OR PARIS 1741
MÉDAILLE D'OR PARIS 1738
MÉDAILLE D'OR PARIS 1735
MÉDAILLE D'OR PARIS 1732
MÉDAILLE D'OR PARIS 1729
MÉDAILLE D'OR PARIS 1726
MÉDAILLE D'OR PARIS 1723
MÉDAILLE D'OR PARIS 1720
MÉDAILLE D'OR PARIS 1717
MÉDAILLE D'OR PARIS 1714
MÉDAILLE D'OR PARIS 1711
MÉDAILLE D'OR PARIS 1708
MÉDAILLE D'OR PARIS 1705
MÉDAILLE D'OR PARIS 1702
MÉDAILLE D'OR PARIS 1699
MÉDAILLE D'OR PARIS 1696
MÉDAILLE D'OR PARIS 1693
MÉDAILLE D'OR PARIS 1690
MÉDAILLE D'OR PARIS 1687
MÉDAILLE D'OR PARIS 1684
MÉDAILLE D'OR PARIS 1681
MÉDAILLE D'OR PARIS 1678
MÉDAILLE D'OR PARIS 1675
MÉDAILLE D'OR PARIS 1672
MÉDAILLE D'OR PARIS 1669
MÉDAILLE D'OR PARIS 1666
MÉDAILLE D'OR PARIS 1663
MÉDAILLE D'OR PARIS 1660
MÉDAILLE D'OR PARIS 1657
MÉDAILLE D'OR PARIS 1654
MÉDAILLE D'OR PARIS 1651
MÉDAILLE D'OR PARIS 1648
MÉDAILLE D'OR PARIS 1645
MÉDAILLE D'OR PARIS 1642
MÉDAILLE D'OR PARIS 1639
MÉDAILLE D'OR PARIS 1636
MÉDAILLE D'OR PARIS 1633
MÉDAILLE D'OR PARIS 1630
MÉDAILLE D'OR PARIS 1627
MÉDAILLE D'OR PARIS 1624
MÉDAILLE D'OR PARIS 1621
MÉDAILLE D'OR PARIS 1618
MÉDAILLE D'OR PARIS 1615
MÉDAILLE D'OR PARIS 1612
MÉDAILLE D'OR PARIS 1609
MÉDAILLE D'OR PARIS 1606
MÉDAILLE D'OR PARIS 1603
MÉDAILLE D'OR PARIS 1600

SUPERFICIE D'EXPLOITATION des calcaires DANS L'USINE :
500 HECTARES sur une hauteur de 7 à 8 mètres

CHAUX ÉMINEMENT DE PAVIERS
HYDRAULIQUE
ET
CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL
DE LA TOURAINE

SOCIÉTÉ ANONYME au Capital de 1.500.000 francs

Siège Social et Bureaux : 4, Place du Palais-de-Justice, TOURS.
TÉLÉPHONES : TOURS 0-01. — PAVIERS (Ile-Bouchard) 0-07

FOURNISSEURS de la Ville de Paris (V.P.), des Ponts et Chaussées, des Compagnies de Chemins de fer, de l'Artillerie et du Génie, du Ministère de la Guerre, du Ministère des Travaux Publics, du Ministère de la Marine, du Ministère des Affaires Étrangères, du Ministère de l'Intérieur, du Ministère des Colonies, de toutes les Grandes Administrations, de toutes les Grandes Industries et en général de toutes les Entreprises importantes.

EXPORTATION EN TOUS PAYS

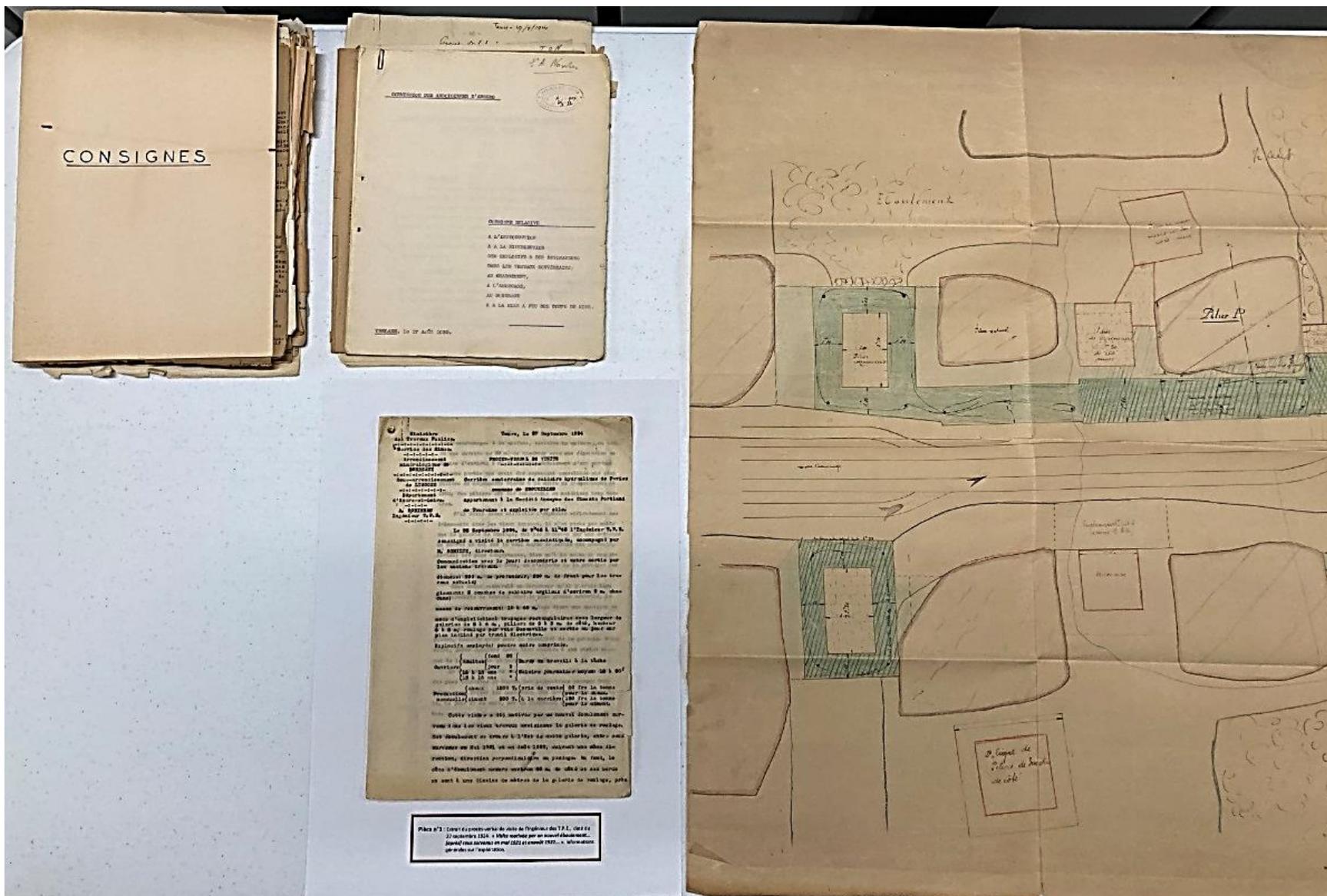
PRODUCTION ANNUELLE : 100.000 TONNES de CHAUX et CEMENTS

DÉPÔTS en PROVINCE et à L'ÉTRANGER

USINES A PAVIERS, par l'Ile-Bouchard (Indre-et-Loire) :- Téléph. 0-07
GARE Trogués (Indre-et-Loire). Ligne de l'Etat avec embranchement particulier à l'Usine.

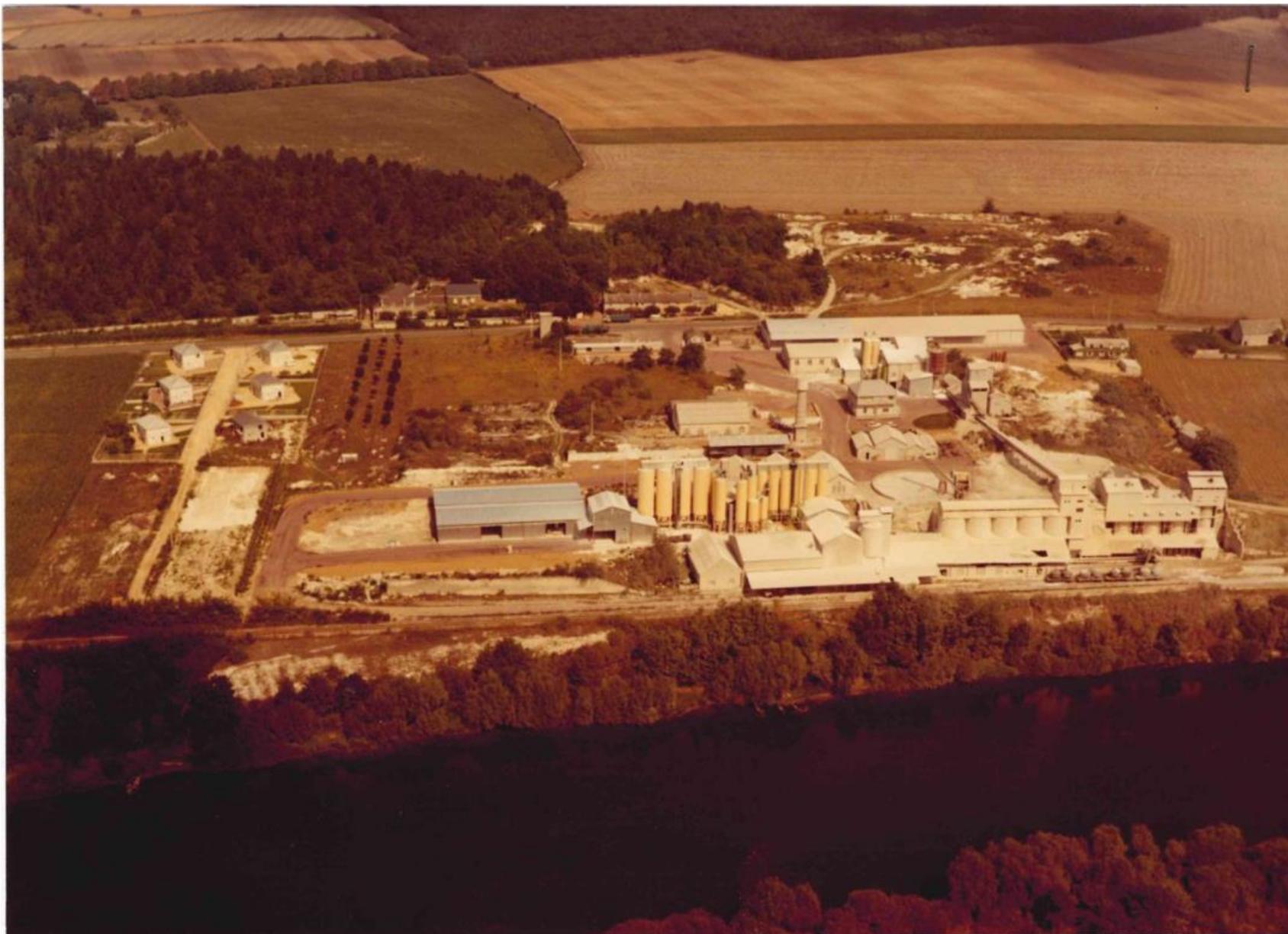
LITH. PARROT - SALON TOURS - 8028

- procès-verbal d'accident, le 27 septembre 1924
- plan du site, 1924 (extrait)



Carrière de Paviers (années 1970)

Vue aérienne de l'usine de Paviers, 1972



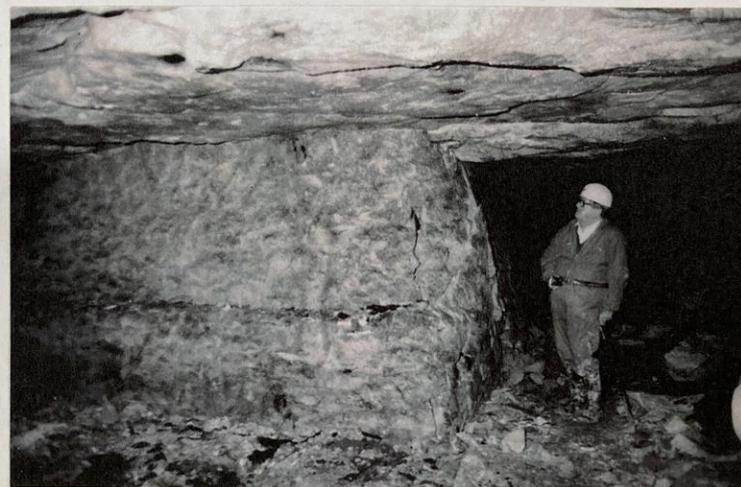
Visite d'inspection suite à l'effondrement d'un pilier (1978) :

- équipe du CERCHAR

(Centre d'Etudes et Recherches
des Charbonnages de France)



① -- Rupture récente d'un petit pilier.
A l'arrière-plan, pilier artificiel détruit.



② -- Eclatement de la ceinture de moellons d'un gros pilier.

Carrières à ciel ouvert :

le régime d'autorisation administrative

la fin des extractions de matériaux dans le lit mineur de la Loire

Détail :

Commune :

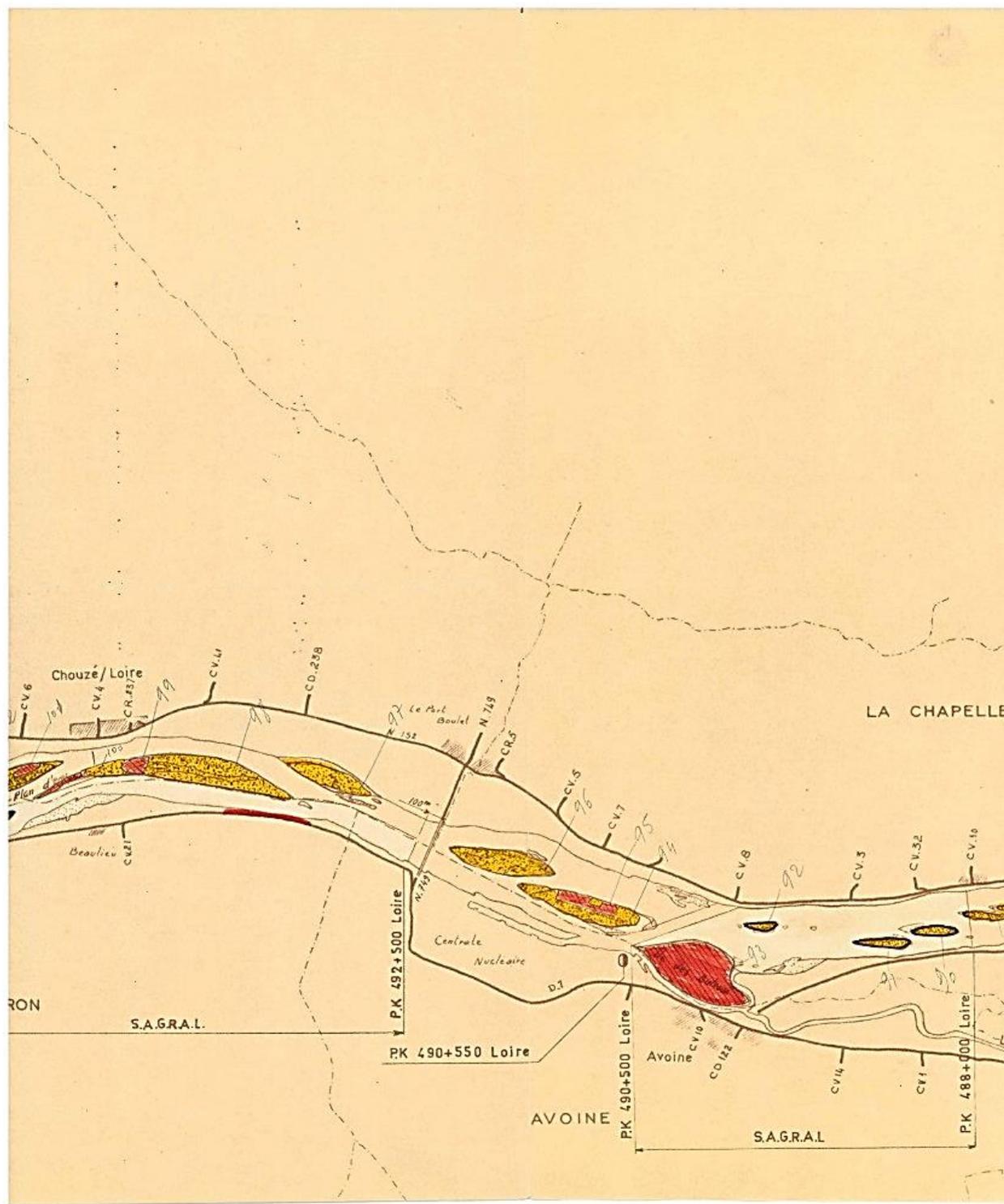
Avoine

Exploitant :

entreprise SAGRAL

Zone de dragage : entre

PK 488+000 et PK 490+500



Instruction des demandes d'autorisation d'exploiter :

pièces de la procédure administrative

Pièce de la procédure :

- demande d'autorisation d'exploiter adressée par la Société Dragages-Saint-Georges

dragages saint-georges
société d'exploitation

Monsieur l'INGENIEUR DES MINES
Centre administratif du Cluzel
61, avenue de Grammont
37000 TOURS

19 OCT 1974

sedsg gp/gc *Ro/So/GE*

objet : ouverture de carrières
décret n° 71.792 du 20.09.71.-
Ro/So/GE
R

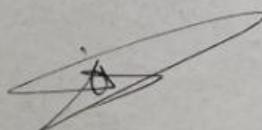
Rochecorbon, le 17 Octobre 1974

Monsieur l'Ingénieur,

Conformément aux dispositions du décret n° 71.792 du 20 septembre 1971, relatif aux autorisations de mise en exploitation des carrières, à leur renouvellement, à leur retrait et aux renonciations à celles-ci, titre II, chapitre I, nous avons l'honneur de vous adresser, ci-joint, copie de notre demande d'autorisation d'exploitation adressée à Monsieur le Préfet du département d'Indre et Loire concernant une zone se situant en Loire sur le domaine public fluvial et plus particulièrement entre les îles St Georges et aux Vaches et l'îlot abritant les puits de la ville de TOURS.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Ingénieur, l'expression de notre respectueuse considération.

*M. Zeller
en attente de
dossier que doit nous adresser Sibiers
19/10/74*



P.S. Copies de ce dossier ont été adressées à :

- Monsieur le Maire de la ville de TOURS
- Monsieur l'Ingénieur général des Mines à ORELANS.-

S P S - ROCHECORBON - 37210 VOUVRAY - TEL. (47) 56 03 92
R O TOURS - 71 B 146 - INSEE - 149 37 203 1 001

Fiche de carrière établie par le service :

- Zone d'extraction (Tours, Île Saint-Georges)



**ARRONDISSEMENT MINÉRALOGIQUE
DE PARIS**

N° 280 à N. G. 1.



CARRIÈRES

Département : *Indre et Loire*

Commune : *Tours*

Fiche n° *27/74 137*

Carrière dite de (lieux) *chenal entre îlots ponts de Tours et îles de Roches et St-Georges*

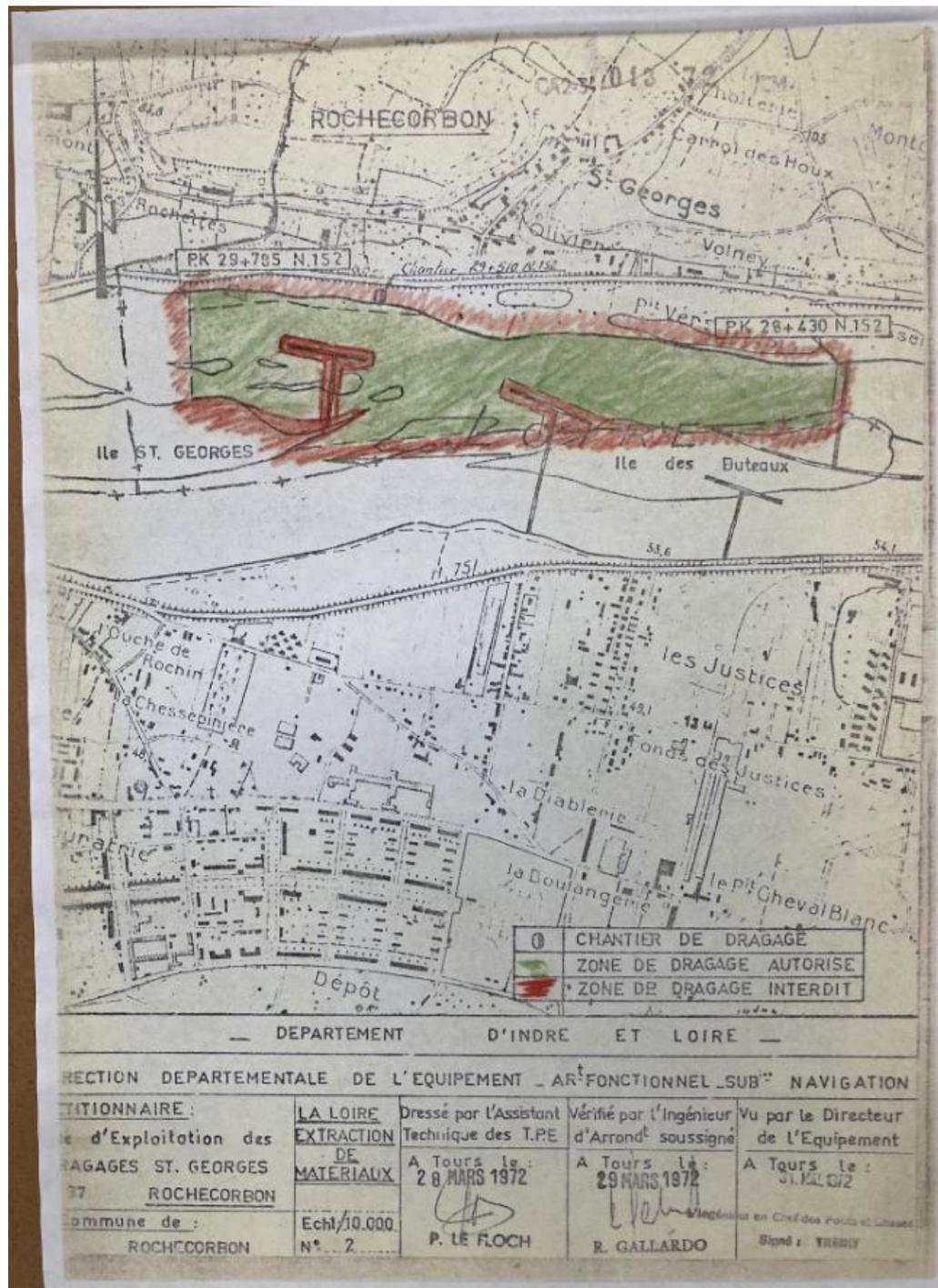
appartenant à *Domaine public - Lit de la Loire*

Substance exploitée : *Sables et graviers*

Nom et adresse des exploitants successifs	Numéro de téléphone	Date de la déclaration à la mairie	Personne chargée de la conduite des travaux (art. 2 du décret du 15-3-1954)	
			Nom	Date de déclaration I. C. M.
<i>Société Les Dragages St-Georges B.P. 5 Rochecorbon</i>	<i>56 28 98</i>		<i>M. Pineau</i>	

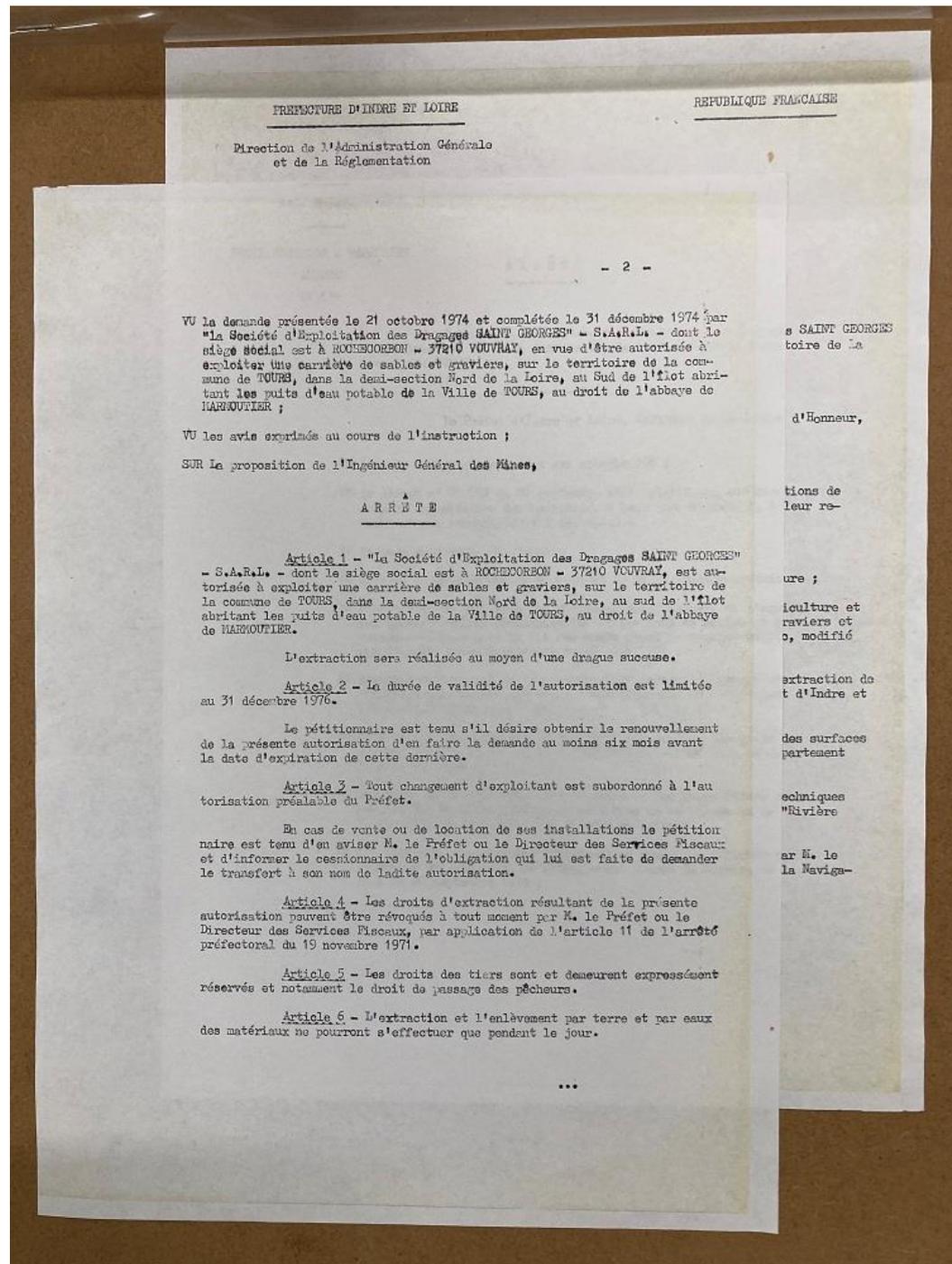
La collaboration des services de l'État :

- avis du directeur de la DDE 37, au titre de service gestionnaire du domaine public fluvial



Fin de la procédure d'autorisation :

- Arrêté préfectoral



Extraction en Loire :

un dossier d'accident

Dossier d'accident (1978) :

- Avoine (à proximité de la centrale nucléaire)
- exploitant : SAGRAL



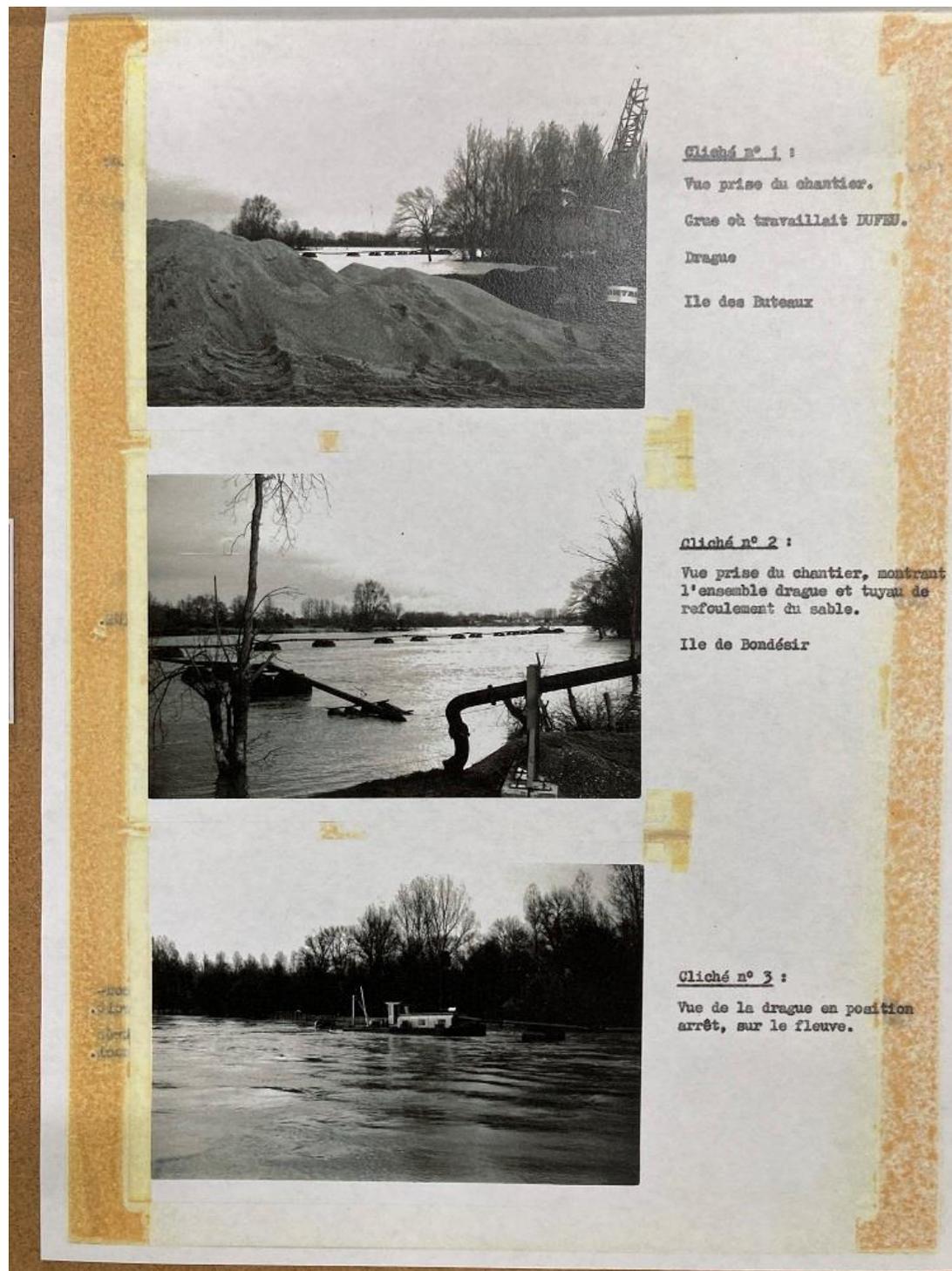
Rapport de gendarmerie (extrait 1) :

- Procès-verbal d'accident
du 23 mars 1978 établi
par le service

Numéro d'inscription P A B	
Epreuve de PHYSIQUE A-B (suite)	
Utiliser l'annexe RA/1569/0 1. Procès 2. D. des Rives 1. T. G. SALA 1. Sécurité Sociale 3. Procureur 1. SIM 2. TPE 10	Procès-verbal d'Accident Accident survenu le 23 mars 1978 vers 11 ^h 30.
	<p> Nous avons constaté que toutes les personnes autorisées à circuler sur la Loire portaient un gilet de sauvetage et que M. DUFEU n'a eu aucune peine à trouver quatre gilets supplémentaires pour les 2 gendarmes, M. RUDE et nous-mêmes. </p> <p> Après avoir examiné la susense, nous avons utilisé le remorqueur pour longer la rive sud de la Loire, presque jusqu'au pont de Langeais dans l'espoir de trouver un indice et pour examiner les lieux. Cette tournée ne nous a pas permis de compléter en quoi que ce soit nos constatations. </p> <p> Nous notons, enfin, que M. RUDE n'avait pas encore soumis à l'approbation de M. l'Ingénieur en chef des Rives, chef du Service de l'Industrie et des Rives, les consignes d'exploitation des ses dragages, comme lui avait demandé M. LE DUC, Ing. des TPE (Rives) par courrier du 16 décembre 1976, dont copie est jointe en annexe 4 et qui avait été accompagné d'un modèle. </p> <p> <u>7. Circonstances et Causes de l'Accident.</u> <u>7.1. Circonstances.</u> S'agissant d'un accident par noyade et de plus, sans témoin direct, les circonstances de l'accident ne peuvent qu'être déduites des déclarations, en particulier de M. DUFEU qui s'est rendu compte de la disparition de son camarade. Les hypothèses n'ont pu être vérifiées, le corps n'ayant toujours pas été retrouvé. </p> <p> Il était 11^h50, le 23 mars 1978 quand M. DUFEU décida de rejoindre la drague, au moyen du remorqueur, pour aller chercher BORDERIE. Il l'avait mené le matin vers 7^h30, à l'embarcadere, et l'avait aidé à amarrer la péniche deavitaillement en carburant. Il est revenu à terre, laissant seul son camarade qui il pourrait voir du quai. </p> <p> C'est ainsi qu'il a pu le voir vers 11^h15 accourir la poupe de la atorne. </p> <p> Arrivé au niveau de la susense, en état de marche (moteur en fonctionnement et bras en position basse de travail) il n'a pas trouvé son camarade et malgré une rapide recherche, a dû conclure à sa disparition. Il est ^{revenu} retourné à terre pour prévenir. </p> <p> La porte du côté sud, de la cabine est encore ouverte. </p> <p> Il ajoute, en décrivant BORDERIE, que c'était un homme valide, son camarade, refusant de consommer de l'alcool lors d'invitations. Dès l'embarcadere il endossait son gilet de sauvetage et il n'était pas rare qu'il le garde pour déjeuner même au restaurant. Il ne peut cependant affirmer si BORDERIE le portait lors de l'accident; il pense cependant que le casque anti-bruit et le gilet de BORDERIE ont disparu avec lui. </p> <p> Compte tenu de la température de l'eau, la mort a dû être quasiment </p>

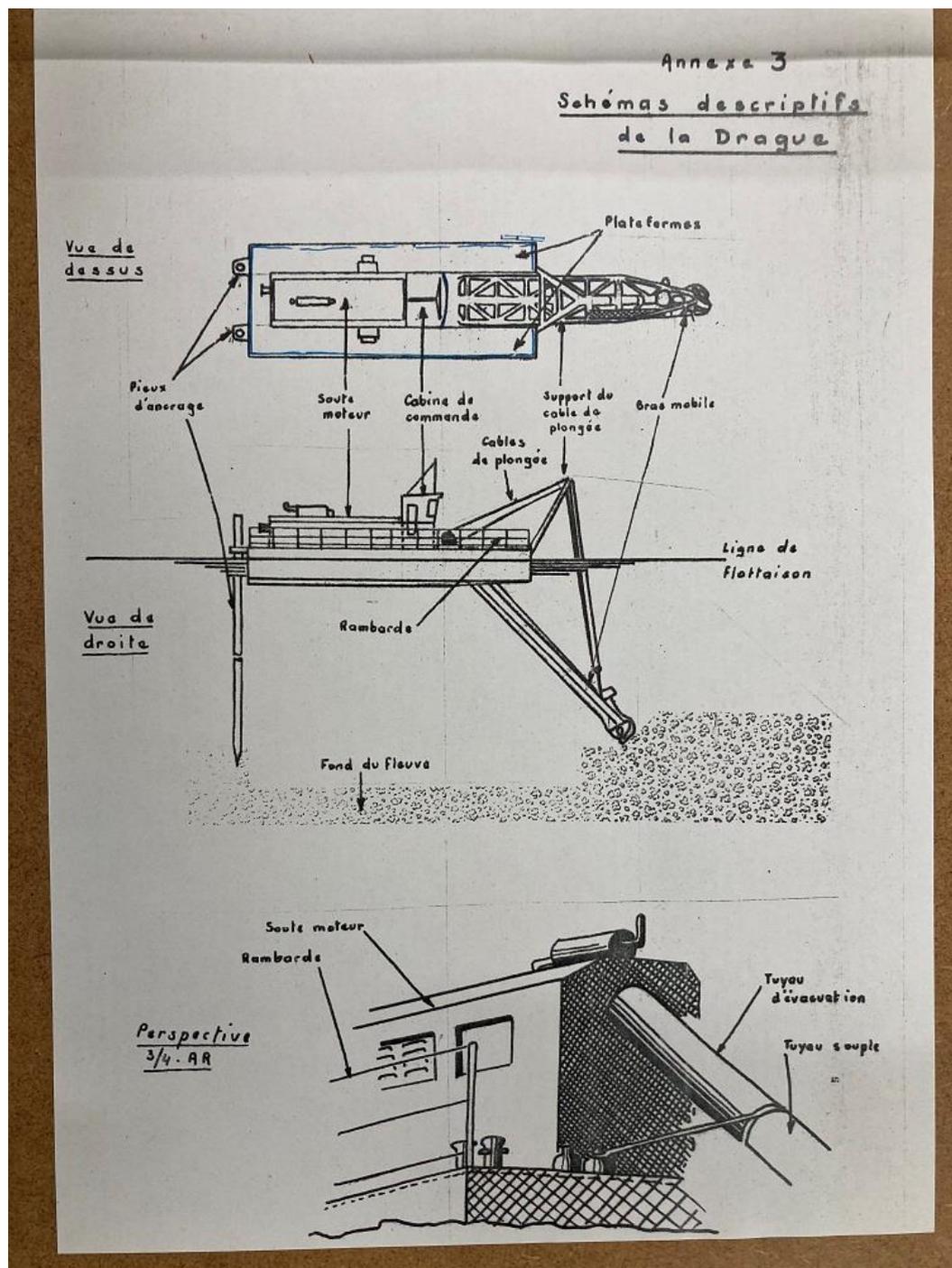
Rapport de gendarmerie (extrait 2) :

- planche photographique
(lieu de l'accident)



Rapport de gendarmerie (extrait 3) :

- schéma de fonctionnement
d'une drague aspiratrice



Mise en œuvre de la politique de réduction progressive des extractions de matériaux dans le lit mineur de la Loire, jusqu'à l'interdiction :

1980 - 1995

Deuxième protocole signé entre l'État et la profession des sabliers :

1987 - 1992

Dossier d'exploitant :

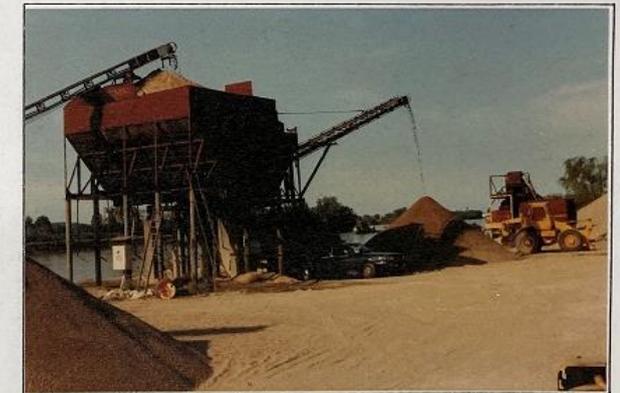
- commune d'Amboise
- entreprise Lechipre
- demande d'autorisation d'exploiter (1986)



- Drague à godets sur la Loire en amont à 300 mètres.
- Amenée des matériaux par chalans et remorqueur.

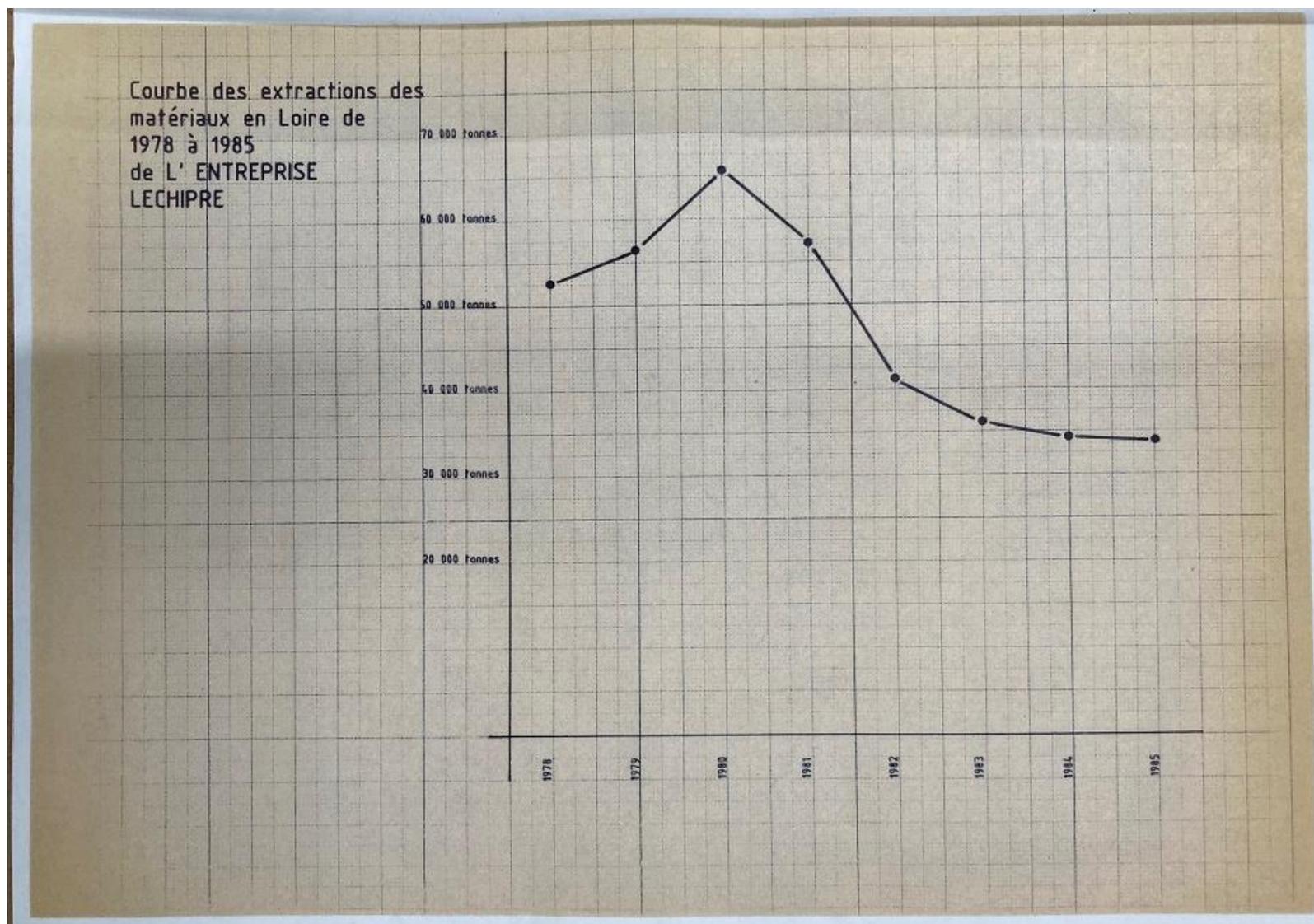


Transport des matériaux dans une trémie vers une station de criblage



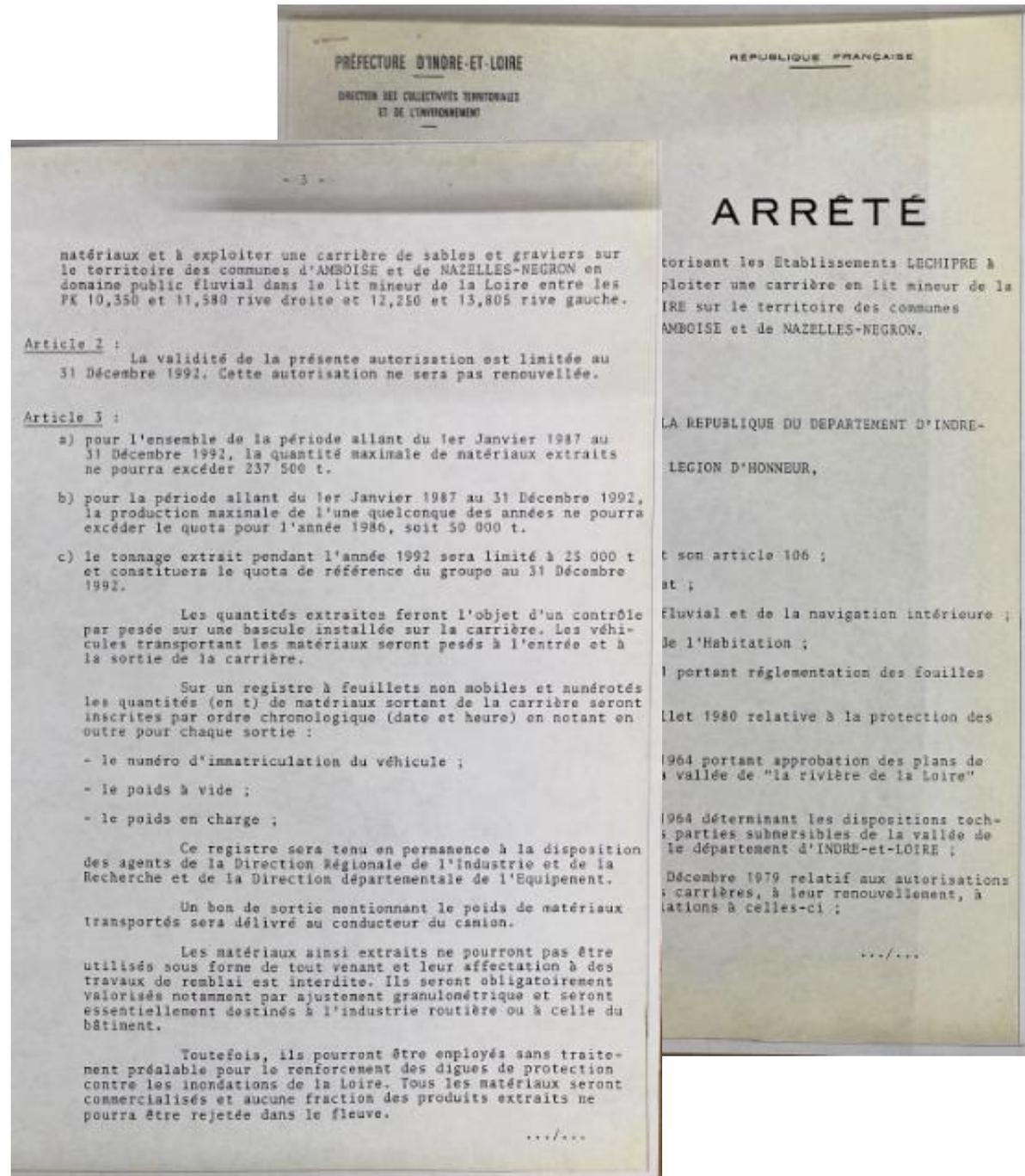
Stockage du sable dans une trémie par transporteur à bande

Document fourni par l'exploitant : bilan des extractions sur la période 1978-1985 (quotas annuels)



Arrêté préfectoral :

- Quota maximum à extraire sur la période 1987-1992
- Quota maximum annuel

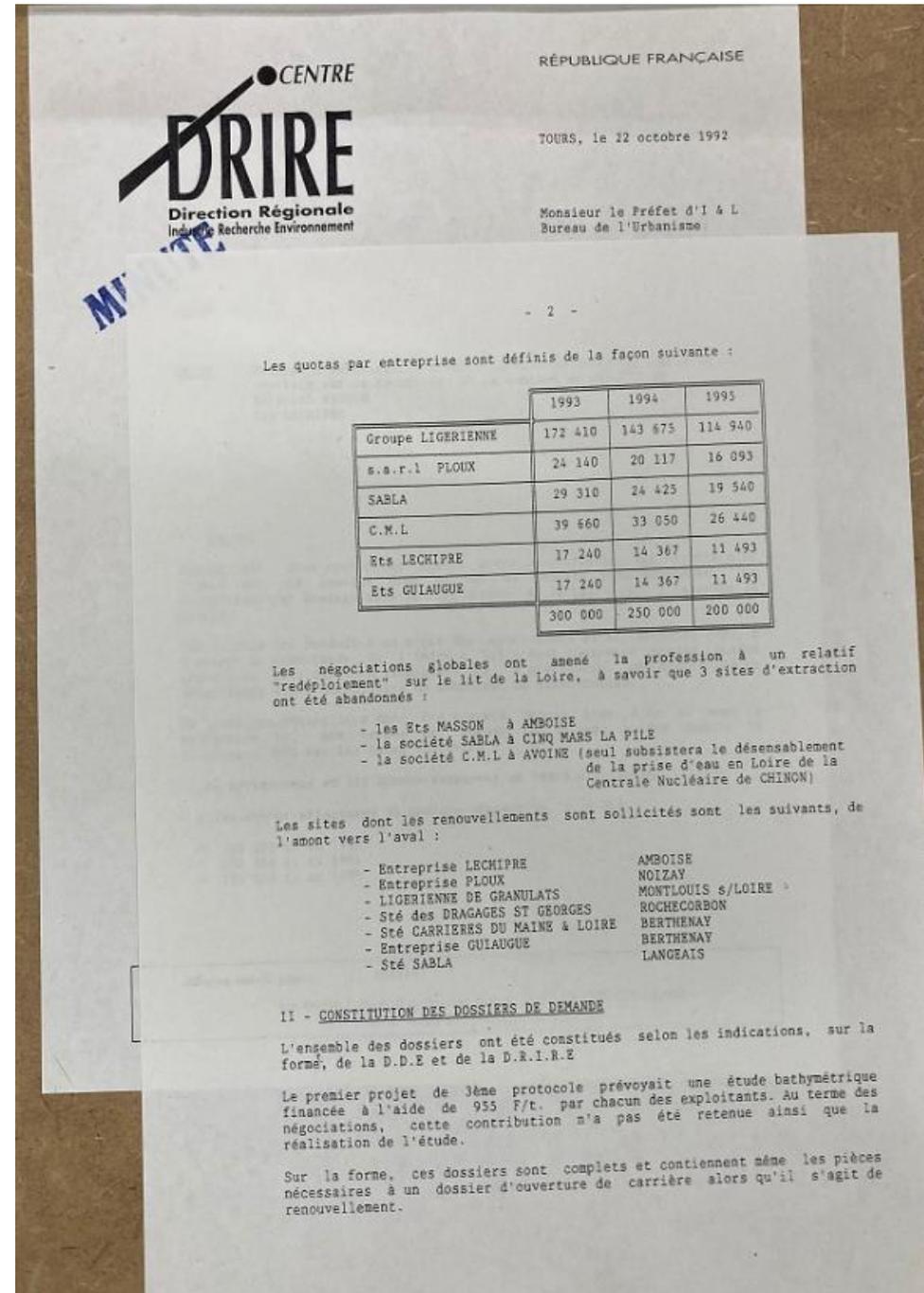


Troisième protocole : prolongation de l'autorisation d'exploiter dans le département d'Indre-et-Loire

1992 - 1995

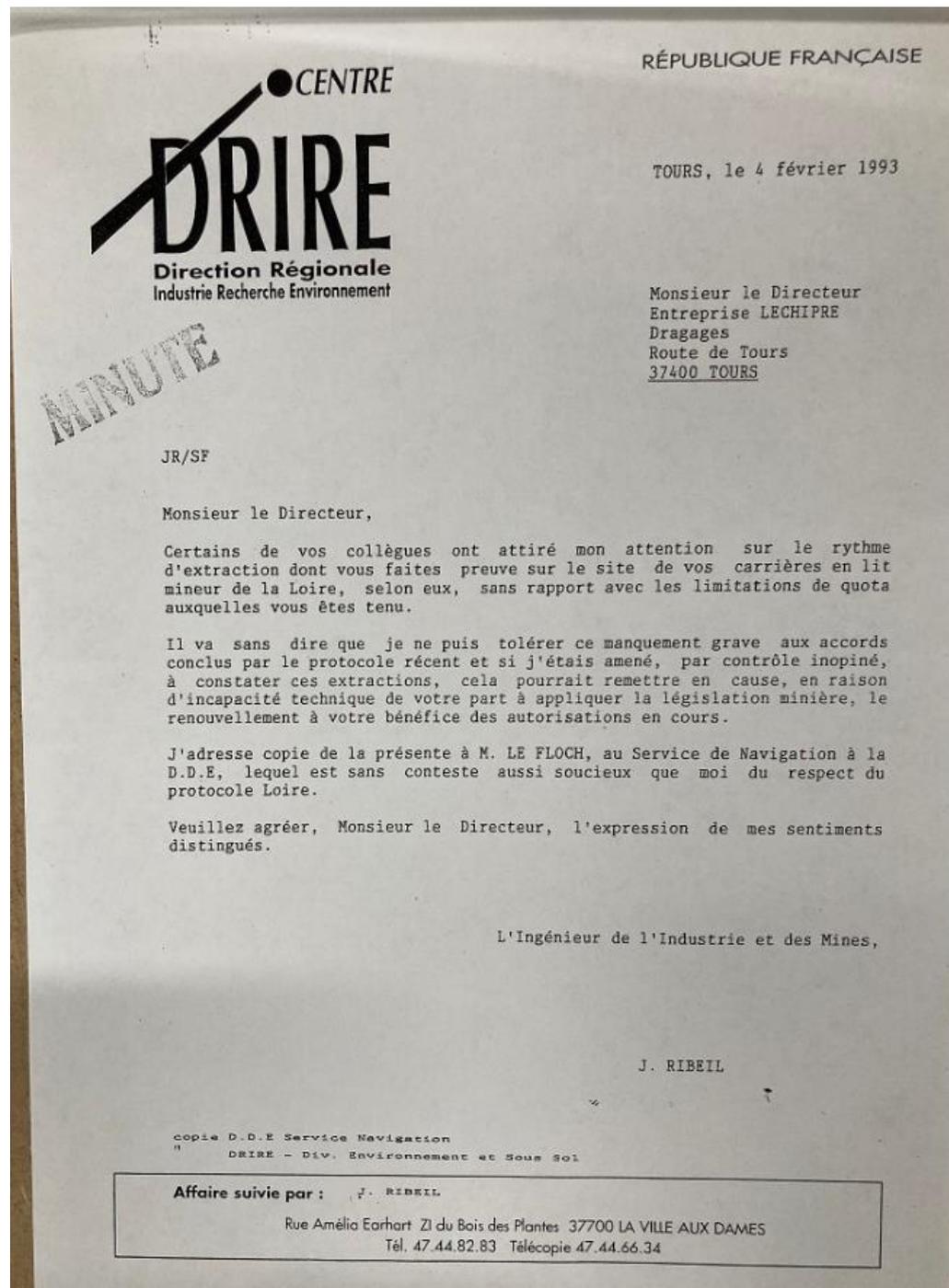
Note de la DRIRE, 12 octobre 1992 :

- tableau des quotas annuels d'extraction pour chaque exploitant, sur la période 1992 -1995



Courrier à l'entreprise Lechipre, le 4 février 1993 :

- l'exploitant est rappelé à ses obligations de respect du quota de l'année en cours.



Récapitulatif des actes (dossier) :

- fin des travaux : 31/12/95

- procès-verbal de
récolement : 31/01/97

° ORLEANS : S/AC/97.72.37

° T.P.E. : RO/241/E

Nom de l'exploitant : LECHIPRE Yves
 (anciennement exploitée par
 M. GUYON Pierre)

Adresse : Route de TOURS - 37400 AMBOISE

Lieu d'exploitation : AMBOISE & NAZELLES NEGRON
 Domaine public fluvial de la
 LOIRE
 (Sections entre les PK 11 + 550
 du CD 751 et PK 10 + 502 du CR 9
 et 11 + 955 de la RN 152)

5/02/1974	Arrêté Préfectoral d'autorisation n° 77	(au nom de LECHIPRE)
23/03/1976	demande de renouvellement d'autorisation	
20 novembre 1976	Rapport ORLEANS à Préfet + P.A.P	
8/12/1976	Arrêté Préfectoral n° 246 autor. de renouvellement (→ 31.12.81)	
29.4.81	Lettre D11 à M Lechipre : commission Foucaud	
1.6.81	Prop D11 à Préfet : déclaration abandon	
2.7.81	Traus D11 : demande aut. de renouvellement	
21.7.81	Lettre DPE à Lechipre : dossier incomplet	
16.9.81	Rapport TPE à D11 : enquête publique	
16.9.81	Lettre IS à Lechipre : établi dossier demande extension	
21.9.81	Réponse Lechipre : tenu compte du plan DDE	
22.9.81	Note du Sous-SOP : faire compléter dossier	
8 JAN. 1982	Rapport IS : P.A.P.	
18 FEV. 1982	Arrêté de renouvellement n° 390	31.12.86
8 MARS 1982	Arrêté modificatif	
19 JUIN 1985	Rapport ID mix à l'enquête	
29 AOUT 1985	arrêté portant ouverture enquête publique	
10 décembre 1986	rapport ID + P.A.P.A.	
03 Mars 1987	Arrêté autorisation n° 476	31/12/1990
21 Avril 1993	AP de renouvellement	31/12/95
	PV de récolement 31/01/97	

Sources consultées

Documentation sur le service des Mines :

- répertoires numériques détaillés – Archives Départementales

Carrières souterraines : sites internet

- Syndicat intercommunal cavités 37
- Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)
- Plateforme Ouverte du Patrimoine (POP), Région Centre – Val de Loire

Carrières à ciel ouvert : articles

- J.L. Dambre, Les extractions dans le lit mineur et le lit majeur de la Loire et de ses affluents, *La Houille blanche*, n° 617, 1996
- Z. Gasowski, L'enfoncement du lit de la Loire, *Revue de géographie de Lyon*, vol. 69, n° 1, 1994



22 octobre 2024 :

Versement aux Archives Départementales d'Indre-et-Loire –
Service des Archives contemporaines

– l'inventaire est en ligne sur le site :

<https://archives.touraine.fr/ark:/37621/q1sdc6ptkfm7>

Remerciements